

**ANNEE SCOLAIRE 2018-2019**  
**Procès verbal du conseil d'école n°1- jeudi 18 octobre 2018**

**Présents :**

**Maire :** M. NIVELLE Laurent

**Elus :** Mme FOUQUET Martine, Mme CHIGNARD-HUGUET Anne-Maud, M. DEROUET Stéphane

**Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale :** Mme GLEMET

**Représentants des parents d'élèves :** Mmes MORTIER Sonia, WARIN Aurore, POUDRE Chloé et M. DEMAS Stéphane

**Enseignants :** Mmes POTTIER Marie, MÈME Élisabeth, CORABOEUF Sonia et M. CAILLY François

**Excusés :**

Inspecteur de l'Éducation Nationale : M. FABIEN

Elus : M. LAVA Philippe

Membres du RASED (Réseau d'aides spécialisées)

Enseignante : LATANIERE Sylvie

Ouverture de la séance à 17h15. Secrétaire : M. Cailly

**1 -Tour de table et présentation des membres du conseil d'école 2018-2019**

Pour rappel, sont membres du conseil d'école : le directeur, le maire et un conseiller municipal (Mme Chignard), les quatre représentants des parents d'élèves titulaires (voir paragraphe 3), un enseignant par classe, le DDEN, l'Inspecteur de l'Éducation nationale et un maître du Rased.

Les membres du conseil municipal et toute autre personne dont la consultation est jugée utile, selon l'ordre du jour, assistent au conseil d'école avec une voix consultative.

**2-Effectifs à la rentrée 2018**

<b><u>Années</u></b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
<b><u>Effectifs rentrée</u></b>	<b>117</b>	<b>114</b>	<b>111</b>	<b>121</b>	<b>125</b>	<b>117</b>	<b>111</b>	<b>111</b>	<b>101</b>	<b>107</b>

<b><u>niveau</u></b>	<b>PS</b>	<b>MS</b>	<b>GS</b>	<b>CP</b>	<b>CE1</b>	<b>CE2</b>	<b>CM1</b>	<b>CM2</b>
<b><u>Effectifs</u></b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>16</b>	<b>14</b>	<b>7</b>	<b>19</b>	<b>21</b>	<b>11</b>

<b>E. MEME</b>	<b>P.GROUBATCH M. POTTIER</b>	<b>F.CAILLY</b>	<b>S. CORABOEUF S. LATANIERE</b>
<b>10 PS - 9 MS 19</b>	<b>16 GS - 14 CP 30</b>	<b>7 CE1 - 19 CE2 26</b>	<b>21 CM1 - 11 CM2 32</b>
<b>107 élèves (moyenne par classe : 26,75 élèves)</b>			

Arrivées pour le 7 janvier 2019 : 1 élève en CE1 + 1 élève en MS + 4 élèves en TPS

### **3-Élections des représentants de parents d'élèves**

Les élections ont eu lieu le vendredi 12 octobre, les personnes ayant participé à leur préparation sont remerciées. Sur 137 inscrits, il y a eu 71 votants dont 2 votes nuls. La participation a été de 51,82 %.

années	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
% votants	40	53	45	49	42	52	65	59	63

Sur 4 postes à pourvoir, 4 ont été pourvus.

Classe	Représentant titulaire
<b>PS-MS</b>	Sonia MORTIER
<b>GS-CP</b>	Aurore WARIN
<b>CE1-CE2</b>	Chloé POUDRE
<b>CM1-CM2</b>	Stéphane DEMAS

Pour communiquer avec les parents d'élèves, les représentants élus sont joignables à l'adresse électronique : [parents.stclem@laposte.fr](mailto:parents.stclem@laposte.fr)

### **4-Règlement intérieur de l'école**

Les mises à jour apportées au règlement concernent : les horaires et les intitulés des classes.

Le règlement est adopté à l'unanimité. Il sera distribué dans les cahiers de liaison, pour signature, début novembre, avec la charte de la laïcité à l'école.

### **5-Sécurité**

#### **Exercice de type « attentat intrusion »**

L'instruction relative aux mesures de sécurité dans les écoles et les établissements scolaires, prévoit l'organisation d'un exercice de type « attentat intrusion » dans les écoles, avant les vacances d'automne. Les plus grands seront formés aux premiers secours, avec le soutien d'intervenants extérieurs, pour qu'ils puissent, si besoin, venir en aide à celles et ceux qui les entourent.

**L'école reste un lieu d'apprentissage de l'exercice individuel et collectif de la citoyenneté. Les élèves, en fonction de leur âge, y sont formés, informés, ils apprennent à se préparer au mieux aux situations de crise et à savoir réagir.**

Les écoles sont désormais dotées d'un Plan Particulier de Mise en sûreté « attentat-intrusion ». Dans le cadre d'un diagnostic complet de mise en sûreté de l'école Y. Lombard, un nouveau portail pour sécuriser l'accès aux deux cours de récréation et au garage à vélo a été installé, à la rentrée. La porte du hall d'entrée va être équipée d'un système de verrouillage à la fermeture.

**Classe de PS-MS** : l'exercice a pris la forme d'un jeu pour apprendre à se repérer dans l'école. Chaque élève de MS a pris en charge un élève plus petit.

**Classe de GS-CP** : l'exercice a été réussi, il a consisté à se déplacer silencieusement dans l'école sans se faire remarquer.

**Classe de CE1-CE2** : les élèves ont réussi à sortir rapidement de la classe, à se déplacer groupés, sans faire de bruit, en restant attentifs et sérieux.

**Classe de CM1-CM2** : un temps d'échange préalable a eu lieu pour expliquer l'intérêt de l'exercice, ainsi qu'un temps d'évaluation. Les élèves ont quitté rapidement la classe en silence pour se regrouper à l'extérieur de l'école. Un appel à la gendarmerie a été simulé.

## **6-Travaux et équipements**

### **6.a- Réalisés**

Les enseignants remercient la municipalité pour :

- La mise en place d'un nouveau revêtement de sol le long du mur d'escalade.
- La fixation de porte-manteaux et étagères dans le bâtiment des grands.

### **6.b-A venir**

Des travaux seront réalisés le 22 et le 23 octobre dans la classe de GS-CP : création d'une ouverture de la dimension d'une double porte entre les deux salles, pour un meilleur visuel sur l'ensemble des élèves et pour faciliter les échanges. La pose de portes coulissantes est prévue ultérieurement.

### **6.c-Demandés**

- un ordinateur
- une commande de jeux de cour pour les grands : trottinette, ballons et jeux de sable.

### **Remarque des représentants des parents d'élèves :**

*Les sanitaires des filles sont froids, pas toujours propres, il y manque du papier toilette. Pas de retour pour les sanitaires des garçons.*

Les enseignants font remarquer que si la vétusté des sanitaires ne facilite pas l'intimité, les sanitaires sont néanmoins propres, ils sont nettoyés chaque jour. En revanche, des incivilités de la part des utilisatrices contribuent à les salir : traces de chaussures sur les abattants, projections d'eau, chasse d'eau non tirées.

Les enseignants s'engagent à réguler davantage le passage des élèves aux sanitaires sur les temps de récréation.

M. Nivelles explique que des études d'aménagement sont en cours, présentées récemment aux enseignants, aux agents municipaux et aux élus. Il est prévu la réalisation de nouveaux sanitaires chauffés ainsi que d'une nouvelle salle de motricité. Une réflexion est engagée, par ailleurs, sur le remplacement des deux préfabriqués. Suivra une phase de recherche de financements.

## **7-Bilan n°3 du projet d'école 2015-2019**

Le 2 juillet 2018, l'équipe pédagogique a dressé le troisième et dernier bilan du projet d'école 2015-2019. Il en ressort quelques points essentiels, pour chacune des 4 priorités :

### **Priorité n°1 : REUSSITE - conforter la réussite de tous les élèves.**

Les outils de suivi de validation des compétences pour les trois cycles (carnets de progrès, livret de compétences et livret scolaire unique numérique) donnent satisfaction.

A noter que pour 2018-2019 : l'équipe fait le choix de deux bilans, dont le premier en janvier.

La liaison école-collège s'est construite autour d'échanges de la classe de CM1-CM2 avec une classe de 6ème, de l'intervention d'un professeur de collège pour une sensibilisation à l'allemand et d'un stage commun en « étude de la langue-production d'écrits » pour les professeurs des écoles et professeurs de collège.

### **Priorité n°3 : COOPERATION – travailler ensemble pour la réussite de tous**

Sont mis en avant dans le bilan, la liaison avec la bibliothèque municipale, ainsi qu'avec la micro-crèche.

### **Priorité n°4 : INSERTION – favoriser l'apprentissage d'une citoyenneté responsable**

Toutes les classes se sont engagées dans des actions culturelles : jumelage avec le théâtre Le Quai-Angers, visite du musée des Beaux-Arts, chorale des écoles du secteur.

Tous les élèves ont travaillé le « vivre ensemble » dans le cadre du prix littéraire de la citoyenneté.

Le travail se poursuit, également, autour du développement des compétences psychosociales (les différences, l'école inclusive...)

L'année 2018-2019 est une année de transition, au cours de laquelle vont être fixés les objectifs et les actions du projet d'école 2019-2022.

## **8-Projets pédagogiques à venir**

### **8.a- Financement :**

Monsieur le Maire confirme le renouvellement du budget de 900€ accordé à l'école pour couvrir les frais de transport.

### **8.b- Projet inter-cycles :**

Inscription au PLC (Prix Littéraire de la Citoyenneté) des quatre classes de l'école. Les thèmes abordés par la sélection sont en lien avec le vivre ensemble.

Participation à la chorale du secteur de Gennes des élèves de la GS au CM2 : apprentissage de 5 à 6 chants choisis par l'ensemble des enseignants, répétition générale avec l'école des Rosiers et représentation devant les parents au collège de Gennes début juin.

« Contrat endurance » de l'école en mars/avril dans le parc de la Cincinelle, tous les élèves courent ensemble.

« Opération basket » : Les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 ont sollicité le comité départemental de basket pour bénéficier d'une aide matérielle, humaine et pédagogique pour la pratique du basketball.

Séances de natation : elles concernent les élèves de la GS au CE2. Elles auront lieu en juin à la piscine du Val de Thouet, les mardis, sur onze séances, du 2 avril au 25 juin. L'arrivée à la piscine est prévue pour 9h40 et le départ pour 10h50. Quatre parcours seront installés sur le petit et le grand bassin. Des parents seront sollicités pour accompagner les classes.

### **8.c- Projets par classe :**

Les quatre classes poursuivent le travail engagé depuis deux ans autour du renforcement des compétences psychosociales.

Classe de TPS- PS-MS : Cette année, le projet de classe s'articule autour des maisons. La classe a été retenue pour participer :

-à l'action « Les murs ont des oreilles », parcours culturel proposé par la médiathèque de l'agglomération en lien avec l'auteur-illustratrice de jeunesse J. Chausson. Deux déplacements à la médiathèque de Saumur sont prévus en janvier et février.

-à l'animation « la maison de Charlotte », encadrée par le PNR. Une sortie est prévue en mai à Doué la Fontaine (travail de la terre à la Rose bleue) et à Forges (visite de troglodytes).

Classe de GS-CP : Le travail de l'année s'articule autour des différences culturelles. Un loup invite notamment les élèves, tout au long de l'année, à voyager à travers le monde. La classe participera à un parcours culturel autour du conte avec une visite de la bibliothèque des Rosiers sur Loire, puis un spectacle au Dôme « Dis à quoi tu danses et le petit chaperon rouge », fin mai. La visite d'un site troglodyte est également envisagée.

Classe de CE1-CE2 : Un jumelage est en place avec le théâtre Le Quai-Angers. La classe est donc inscrite à trois spectacles dans la saison. Il est également proposé cette année la participation à un spectacle en famille.

Les élèves vont, par ailleurs, bénéficier de dix heures d'intervention d'un comédien professionnel dans la classe, pour appréhender la pratique du théâtre. Ce travail se poursuivra par une représentation devant d'autres écoles dans le cadre du Printemps théâtral des écoles, en mai prochain.

La classe de découvertes aura lieu du 29 avril au 3 mai 2019 à Talmont-Saint Hilaire (85), dans un centre de la PEP. Le coût par élève est estimé à 330 euros (prise en charge pour un tiers par la municipalité, un tiers par l'association des parents d'élèves et un tiers par les familles.)

M. Cailly devra être accompagné par deux adultes. Ils devront être majeurs et il serait préférable qu'ils soient connus des élèves. Le séjour des accompagnateurs est évidemment pris en charge.

**Classe de CM1-CM2** : Dans le cadre d'un parcours culturel avec le théâtre Le Quai-Angers, la classe est inscrite à trois spectacles dans la saison et bénéficiera d'un atelier d'écriture en classe, en janvier.

En lien avec leur parcours citoyen, les élèves de CM1-CM2 se sont déplacés sur la piste routière de Tuffalun. La classe s'est aussi engagée dans le déroulement du centième anniversaire de la commémoration de la fin de la première guerre mondiale. Enfin, une sensibilisation aux gestes de premiers secours est envisagée grâce à l'intervention de Mmes Mortier et Martin.

Concernant la liaison CM2/6ème : M. Bialas, professeur de langue, est sollicité pour intervenir auprès des CM2 pour une première initiation à l'allemand.

## **9-Questions diverses : cantine, garderie, temps d'activités périscolaires...**

### **9.a- Cantine**

#### **Remarques des représentants des parents d'élèves :**

*Il est demandé plus de souplesse à la municipalité quant aux modifications de planning : il est difficile pour certaines familles de prévoir leur planning un mois à l'avance. Pas de possibilité d'ôter un repas à l'avance.*

Une souplesse est accordée aux familles dont le planning professionnel est modulable. Mme Chignard-Huguet invite les parents concernés à se rapprocher de la municipalité.

Dans le souci de ne pas gaspiller, il n'est pas possible en effet d'ôter un repas à l'avance, en revanche la possibilité est donnée d'ajouter un repas. Il est rappelé que 90 enfants environ mangent à la cantine et que la gestion des repas se fait sur deux semaines. L'utilisation de produits frais exige, par ailleurs, une bonne planification.

En cas de maladie de l'enfant, le premier jour d'absence n'est pas pris en compte, les repas suivants sont déduits.

*Il est demandé de remettre les menus sur le site internet de la commune (ainsi que les PV des conseils d'école.)*

Demande prise en compte.

*Il est proposé à la municipalité de transmettre aux parents un document précisant le choix des menus, les approvisionnements en produits locaux et en produits bio de la cantine.*

Cela est envisageable. L'approvisionnement chez les producteurs locaux (St Rémy la Varenne, Longué et Jarzé), l'utilisation de produits frais et la transformation sur place sont privilégiés. A noter aussi qu'un nouveau pain est proposé par le boulanger, chaque jeudi midi.

### **9.b- Rythmes scolaires**

#### **Qu'est-il envisagé pour 2019-2020 ?**

Aucune directive n'a été reçue à ce jour concernant la prochaine année scolaire.

*Comment la sortie de 16h30 est-elle gérée ? Où se fera l'accueil des enfants de 16h00 à 16h30 cet hiver ?*

Mme Chignard-Huguet souhaite rappeler que les informations concernant les nouveaux horaires ont été transmises aux parents via les cahiers de liaison. Par ailleurs une réunion d'information avait eu lieu en juin dernier.

Il est précisé que la fin de la classe est à 16h00 désormais, et que la municipalité a fait le choix, pour que ce nouvel horaire n'ait pas d'impact financier auprès des familles, de proposer un accueil postscolaire gratuit jusqu'à 16h30.

Il est prévu, selon la météo, de déplacer cet accueil de la cour de récréation à la salle de cantine : des livres et jeux de société seront à disposition des élèves.

Les élèves concernés sont surveillés par un agent. Ce dernier ne pouvant pas, à 16h30, à la fois assurer la traversée de la route et la remise des enfants aux parents en toute sécurité, il est demandé aux adultes de venir chercher les enfants devant le hall d'entrée.

La municipalité se donne un temps d'observation jusqu'à la fin de l'année, quant à la fréquentation de ce temps post-scolaire. Dans le cas d'un nombre trop important d'enfants, qui nécessiterait la présence d'un second agent, l'accès à ce service sera réglementé. Un écrit en informera les familles en temps voulu.

#### **9.c- Temps d'activités périscolaires**

***Est-il possible d'anticiper l'affichage des inscriptions des enfants au TAP pour la période suivante, de sorte à faciliter leur inscription à la cantine ?***

Oui, les groupes seront affichés à l'avance pour la prochaine période.

***Un retour auprès des parents de ce qui est proposé lors des TAP est-il envisagé (projets et objectifs des animateurs) ?***

Un comité de pilotage se réunit en novembre à ce sujet.

***Les modalités d'inscription aux TAP ne semblent pas très claires pour les parents.***

Les enfants ont, eux-mêmes, émis des vœux en juin dernier par rapport aux activités proposées le mardi et le jeudi. Deux activités ont été validées pour chacun d'entre eux.

#### **9.d- Divers**

***La place de parking réservée aux personnes en situation de handicap est régulièrement utilisée comme « garage à vélos ».***

Il a été constaté qu'il y avait parfois jusqu'à huit vélos sur cette place réservée ! Ce détournement d'usage est passible d'une amende de 4ème classe. Il est proposé d'aménager pour les vélos l'une des places de stationnement, en déplaçant le râtelier situé devant la salle des fêtes. Cela pourrait se faire à l'occasion des travaux d'aménagement de la rue G. Péron.

**La séance est levée à 19h30. Le prochain conseil d'école se tiendra le 26 février 2019 à 18h00.**

Présidente de séance, Sonia Coraboeuf

Secrétaire de séance, François Cailly

